

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 MARS 2024  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Province de Québec,

Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets,

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets tenue par visioconférence, ce 26<sup>e</sup> jour de mars 2024, à 18 h 30, et à laquelle sont présents :

**MEMBRES PARENTS**

M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft, présidente;  
M<sup>me</sup> Marie-Pier Létourneau, vice-présidente;  
M<sup>me</sup> Karine Boivin;  
M. Éric Simard;  
M<sup>me</sup> Annie Girard;

**MEMBRES DU PERSONNEL**

M<sup>me</sup> Esther Côté;  
M<sup>me</sup> Cynthia Potvin;  
M<sup>me</sup> Chantale Simard;  
M. Jérémie Gagnon;  
M<sup>me</sup> Marie-Claude Tremblay;

**MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ**

Daniel Gauthier;  
M. Pierre Lavoie;  
M<sup>me</sup> Maryse Perron Chartier;

assistés de M. Patrice Boivin, directeur général, et de M<sup>e</sup> Annie Tremblay, secrétaire générale.

**Absence :** M<sup>me</sup> Marie-Eve Sasseville.

**1. Ouverture de la séance et vérification du quorum**

Les administrateurs ayant tous reçu l'avis de convocation envoyé par courriel le 21 mars 2024 et le quorum étant constaté, la réunion est déclarée ouverte.

**2. Mot de bienvenue**

M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft, présidente, souhaite la bienvenue à tous les membres.

CA-0555-03-24

**3. Adoption de l'ordre du jour**

L'assemblée dispense la présidente de faire la lecture de l'ordre du jour.

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Gauthier et RÉSOLU unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

**4. Vérification des conflits d'intérêts potentiels**

M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft, présidente, vérifie si certains membres ont un conflit d'intérêts à signaler concernant l'un des points à l'ordre du jour. Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

**5. Période de questions accordée au public**

Il n'y a pas de questions.

**6. Rapports des comités du conseil d'administration****6.1. Comité de vérification**

Il n'y a rien à signaler.

**6.2. Comité des ressources humaines**

Il n'y a rien à signaler.

**6.3. Comité de gouvernance et d'éthique**

Il n'y a rien à signaler.

**6.4. Membre siégeant au CA du Cégep de Saint-Félicien**

Il n'y a rien à signaler.

**7. Présentation ou information au conseil d'administration**

Il n'y a rien à signaler

**8. Agenda de consentement**

Il n'y a rien à signaler.

**9. Dossiers retirés de l'agenda de consentement (le cas échéant)**

Il n'y a rien à signaler.

**10. Dossiers nécessitant une décision**

**10.1. Modification de la Politique sur les services de garde en milieu scolaire**

ATTENDU la Politique sur les services de garde en milieu scolaire actuellement en vigueur au Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets, adoptée sous le numéro de résolution CA-0517-12-23;

ATTENDU l'avis juridique de la Fédération des centres de services scolaires du Québec;

ATTENDU les pourparlers avec le président du comité de parents et la présentation de l'orientation à prendre avec le comité de parents pour modifier la politique;

ATTENDU les modifications apportées à la politique;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du comité consultatif de gestion le 19 mars 2024;

ATTENDU la consultation des techniciennes en service de garde;

ATTENDU la présentation des modifications lors de la rencontre du comité de parents qui se tiendra le 15 avril 2024;

En conséquence,

CA-0556-03-24

Il est proposé par M<sup>me</sup> Karine Boivin et résolu unanimement :

QUE le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets adopte les modifications apportées à la Politique sur les services de garde en milieu scolaire telles que présentées;

QUE ladite politique soit transmise au comité de parents ainsi qu'aux conseils d'établissement à titre informatif.

ADOPTÉ

**Demande de huis clos**

CA-0557-03-24

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Annie Girard et RÉSOLU unanimement :

QUE les membres se réunissent à huis clos. Il est 18 h 52.

ADOPTÉ

**Retour en assemblée délibérante**

CA-0558-03-24

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Karine Boivin et RÉSOLU unanimement :

QUE le huis clos soit levé à 19 h.

ADOPTÉ

**11. Affaires nouvelles**

Il n'y a rien à signaler.

**12. Prochaine séance**

La prochaine réunion régulière aura lieu le 23 avril 2024, à 19 h, au Centre administratif de Dolbeau-Mistassini.

**13. Levée de la séance**

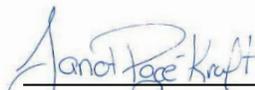
Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Marie-Claude Tremblay et RÉSOLU unanimement :

CA-0559-03-24

QUE la séance soit levée à 19 h 02.

ADOPTÉ

La présidente,



Janot Pagé Kroft

La secrétaire générale,



Annie Tremblay, avocate